

Ce fut alors que les religieuses de l'hôpital de Montbrison, jugeant les constitutions de cet Ordre plus propres à les conduire à la perfection de leur état, demandèrent et obtinrent de l'archevêque de Lyon, d'y être agrégées. Marie Frollin de Saint-Ignace, et Claudine Perroy, appartenant à la communauté de Bourg, leur furent envoyées; elles s'adjoignirent deux autres religieuses de Saint-Etienne, Jeanne Deverney et Marie Charpenet; et après avoir rempli pendant bien des années les premières charges de la maison, elles retournèrent chacune dans sa communauté particulière.

1759. — Réunion de l'hôpital de Sury à celui de Montbrison.

1789. — Les bâtiments de l'hôpital sont relevés sur de plus vastes plans.

1792. — 15 octobre (23 vendémiaire an I^{er}). Les religieuses hospitalières sont arrachées à leur clôture et jetées dans les prisons de Feurs.

1796. — 25 décembre (25 nivose an V). Les deux hospices sont réunis sous une même administration.

1802. — 22 septembre (5^{me} jour complémentaire an X). Les religieuses hospitalières rentrent dans l'hôpital et donnent de nouveau leurs soins aux pauvres malades.

1804. — 14 novembre (23 brumaire an XII). Installation des sœurs Saint-Charles à la Charité. Jeanne Lefort, première supérieure. Jusqu'à cette époque, la Charité avait été régie par des filles laïques à qui on donnait le nom de gouvernantes.

1805. — 23 mars (2 germinal an XII). Décret de l'empereur Napoléon, qui nomme l'Impératrice mère protectrice des sœurs Hospitalières et des sœurs de la Charité, dans toute l'étendue de l'Empire français.

PARA, aumônier de l'hôpital.